

LA DIFFICILE SORTIE D'UNE LONGUE TRANSITION

Suzy Castor
Centre de Formation et de Recherche
Economique et Sociale pour le
Développement CRESFED

Haïti dans le cadre d'un processus complexe de transition à la démocratie, vit une profonde crise institutionnelle, qui, dans ses expressions pluridimensionnelles, se situe dans une trajectoire d'épuisement et de difficile renouvellement du système socio économique et politique. Elle charrie les conséquences de la longue dictature des Duvalier et aussi les vicissitudes de ces deux décennies de luttes sociales et politiques. Ces facteurs, avec comme toile de fond l'accentuation de la détérioration socio économique, ont dégradé le tissu démocratique, brisé l'élan participatif de la population et contribué à déstructurer l'économie et la société en général.

I.- LA TOILE DE FOND

D'entrée de jeu, je ferai ici 3 considérations:

- 1) *L'ampleur de la pauvreté et de l'exclusion* Je juge inutile de rappeler les indices des services de base qui, comme vous le savez tous sont intolérables. Les chiffres, derrière leur apparente froideur, cachent la réalité violente que vit au quotidien une grande partie de la population haïtienne et ne permettent à personne d'escamoter l'ampleur du phénomène de la pauvreté. Ils ont comme corollaire le phénomène de l'exclusion qui tend à s'accroître, affectant chaque fois davantage des milliers et des milliers d'haïtiens et d'haïtiennes qui affrontent au quotidien l'absence *des éléments essentiels* qui permettent à tout individu de vivre et de s'épanouir moralement et physiquement au sein d'une société. (50% de la population n'a pas accès à l'eau potable, 80% de la population rurale vit au-dessous du niveau de pauvreté absolue). Cette situation insère en elle-même une violence qui peut être explosive, car s'il est vrai, qu'elle se retrouve dans bon nombre de nos pays du Tiers Monde, la grande différence c'est que partout ailleurs il existe des poches plus ou moins étendues de pauvreté, en Haïti, elle affecte le plus grand pourcentage de la population où près des deux tiers vivent au dessous du seuil de pauvreté.

Cette situation est d'autant plus inquiétante que depuis des décennies on peut parler d'un développement bloqué

- 2) La deuxième observation. *La conjoncture actuelle est éminemment politique. La résolution de la question de la direction politique acquiert un poids insoupçonné.* L'archaïsme du système politique et l'incapacité de l'Etat à remplir ses fonctions projetée de façon évidente la nécessité de la modernisation de l'Etat et du système politique. Cela se doit non seulement par le rôle qu'a toujours joué l'Etat dans la structuration de notre société mais aussi parce que la sortie de cette crise passe par le renforcement des structures d'Etat et de

l'institutionnalisation, le fonctionnement des partis politiques, l'organisation de la société civile, l'existence d'une citoyenneté pour tous et la volonté politique nécessaire pour entreprendre les réformes indispensables pour la construction de la nation.

Les problèmes de santé, d'éducation, d'infrastructures, de logements, de lutte contre la pauvreté etc. ne peuvent être considérés seulement sous les aspects techniques ou sociaux en dehors du politique. Seul un leadership constitué et organisé sera capable de donner confiance à la population et de propulser les valeurs d'efficacité, de solidarité humaine d'intérêts collectifs, et un projet national indispensable pour la cohérence même de n'importe quelle action dans ces domaines.

3) Troisième considération La longue transition et sa caractérisation

La transition ouverte en 1986, dominée en grande partie par le régime Lavalas, évolua d'un grand enthousiasme vers le désenchantement. De façon évidente elle n'a pas atteint les objectifs indispensables recherchés dès le début : l'institutionnalisation démocratique, la consolidation de l'Etat de droit, la diminution des inégalités socio économiques et le démarrage économique. De là la polarisation de certaines des contradictions et confrontations qui secouent cette société de carence.

Pour comprendre cette longue transition, bien que le projecteur de l'histoire se révèle indispensable pour éclairer l'itinéraire de cette nation qui lutte pour se construire de façon légitime et pour satisfaire ses nécessités de développement et de modernisation, j'en signalerai seulement quelques caractéristiques, dans une tentative pour comprendre et pour ne pas perdre l'essentiel du processus.

La multiplicité des acteurs qui rentrent sur la scène, ou pour le moins qui acquièrent une certaine visibilité, « complique » la vie politique traditionnelle. Les exclus de toujours, la paysannerie, qui depuis l'occupation nord-américaine de commencement du siècle- 1915-1934- avait été refoulée, resurgit dans le plan revendicatif et citoyen. La population des nouveaux bidonvilles surgis au cours des dernières années, les classes moyennes, les habitants des provinces s'affrontent aux acteurs traditionnels affaiblis. L'église catholique, les secteurs de la bourgeoisie n'arrivent pas à visualiser les mutations qui s'opèrent au sein de la société. Enfin le rôle omniprésent de la communauté internationale qui acquiert un poids surdéterminant dans les prises de décision.

Cette longue et difficile transition avec les racines historiques d'une profonde crise, expriment les turbulences d'une société segmentée et atomisée avec des mutations au niveau de l'Etat, de l'économie et de la culture qui lui fait perdre sa cohérence séculaire. Contestée par les élites traditionnelles, par les puissances internationales et par les nouveaux acteurs, le régime politique perd donc sa propre légitimité.

Dans ce contexte de contestation constante presque unanime, *les méthodes de contention, de cooptation, de domination et de répression traditionnelle perdent de leur efficacité*. Face aux demandes de ces nouveaux acteurs collectifs, le régime politique affaibli met à nu son incapacité de gouverner, de répondre aux exigences de participation, d'assurer le développement du pays et le bien-être de la population et de maintenir la cohésion sociale.

Il faut rappeler ici le caractère irréconciliable, très tendu de cette lutte qui a toujours été pacifique et marquée par la primauté du politique. Les militaires au pouvoir, et plus tard Jean Bertrand Aristide, voulurent dévier celle-ci en utilisant la grande masse dépourvue mais disponible et

cherchèrent à l'orienter vers un certain niveau de violence. Dans une tentative perverse, le pouvoir arma une partie de la population, particulièrement celle des bidonvilles de la zone métropolitaine... Pour cela aujourd'hui la vision violente que projette la lutte haïtienne doit se mesurer à sa juste valeur, quand on pense que durant ces dernières années seulement 3 000 policiers assuraient le maintien de l'ordre pour plus de 8 millions d'habitants. Cependant, il nous faut faire le douloureux constat, que toute la violence inhérente à cette longue transition laisse Haïti divisée et détruite comme si elle avait été un pays en guerre, et la convertit virtuellement en l'une des zones les plus explosives du continent.

La construction de l'Etat nation aujourd'hui pose un défi gigantesque. Il faut réaliser *en même temps* la modernisation institutionnelle de l'Etat et du système politique, le développement économique, la justice sociale ou la citoyenneté pour tous, dans un contexte de présence étrangère, quelque soit sa signification. A cause de son caractère historico- structurel et son degré de maturité, la crise actuelle se nie à toute tentative de recomposition. En même temps malgré les luttes sociales rénovées avec leurs avances notoires et leurs échecs évidents, la société n'arrive pas encore à se doter d'une nouvelle structure capable de lui permettre de sortir de la crise et de provoquer le take off. Aucun secteur social ou politique n'arrive encore à résoudre le problème de la direction politique et économique du pays. La question de l'hégémonie posée depuis la fin du XIX ème siècle n'arrive pas à se résoudre : car d'une part, la vieille oligarchie épuisée n'arrive pas à rénover le système socio économique et politique et d'autre part, le mouvement social, puissant en son essence mais faible au niveau de l'organisation et dans ses manifestations, souffre du manque de ressources et surtout de l'absence du moteur de partis politiques forts, et ces derniers à leur tour, souffrent de l'absence de la faiblesse du dynamisme des organisations structurées de la société civile.

Pour cela le thème de la refondation nationale s'est transformé en un des concepts clé de cette période. Malgré les interprétations ou positions très diverses sur les causes et la nature des problèmes ainsi que sur les alternatives pour résoudre la problématique de l'anachronisme social, économique et politique dans une rénovation nécessaire et urgente des bases de la nation, un accord tacite semble régner au sein de tous les secteurs sociaux. .

II.- - LES DEFIS IMMEDIATS

a) La réalisation des élections

Nous sommes en pleine période électorale vu que la campagne a commencé officiellement depuis le 8 octobre. S'ouvre donc une nouvelle étape difficile, pleine de dangers avec les vieux démons d'hier et d'aujourd'hui avec ces élections à tous les niveaux : municipales, parlementaires et présidentielles. Elles constituent un passage obligé pour sortir de la crise. Elles peuvent être considérées comme un acte fondateur, car elles doivent assurer la légitimité du nouveau gouvernement, permettre de mettre en marche les institutions essentielles de l'Etat, clarifier l'échiquier politique par une décantation des forces politiques. Sans être une panacée,- et loin de là- ces élections doivent constituer le point de départ d'un long et laborieux processus d'institutionnalisation de la démocratie et de l'instauration d'un régime de droit.

Cependant, de grandes appréhensions, inquiétudes, voire même un certain scepticisme, hantent l'esprit de larges secteurs aussi bien nationaux qu'internationaux, quant à leur réalisation. Il est vrai que les réitérations officielles proclament haut et fort, avec plus ou

moins de conviction, que les élections se réaliseront de façon inéluctable et que le prochain gouvernement prendra possession du pouvoir le 7 février, « date inamovible ».

Les obstacles cependant restent multiples. Tout d'abord le CEP, institution constitutionnelle qui a en charge la réalisation des élections, a montré de tels attermoissements et faiblesses dans son aspect organisationnel et de gestion, a connu dans son sein de si multiples luttes pour le pouvoir, a provoqué de tels conflits et accumulé de tels retards et ratés dans l'organisation des opérations préélectorales (inscription des électeurs, particulièrement dans le milieu rural, distribution des bureaux d'inscription, disponibilité des cartes électorales etc), que beaucoup, dans le meilleur des cas, doutent de sa volonté sinon de sa capacité de respecter les échéances électorales. D'ailleurs la date des élections déjà reportée en 4 fois, n'est pas encore officiellement définie. Fait encore plus grave, au 4 novembre, la liste définitive des candidats admis à participer à ces joutes n'est pas encore publiée, avec toutes les conséquences purement techniques de pareilles failles.

Pour faire face à cette situation, certains secteurs et non des moindres ont prôné son remplacement pur et simple, considérant comme peine perdue tout rafistolage possible. Cependant, le gouvernement sous la pression de l'opinion publique, des partis politiques de la communauté internationale et à la recherche d'une certaine efficacité, malgré les dangers d'une mise en place d'une superstructure non prévue constitutionnellement, et à peine à deux mois de la tenue des comices, a choisi plutôt de renforcer le CEP par la nomination d'un comite d'appui de -- membres et celle d'un directeur exécutif afin de dynamiser l'organisme électoral et de « remettre le processus électoral sur les rails »

Vu leurs importances, les élections devront offrir toutes les garanties de sérieux dans leur déroulement et favoriser la plus grande participation populaire. Malgré des erreurs évidentes et des lenteurs impardonnables, l'inscription des électeurs semble atteindre un niveau acceptable : Des 4 millions d'électeurs potentiels, plus de 3.2 millions inscrits soit plus de 70% de l'électorat. Le grand défi c'est de transformer ces inscrits en électeurs réels. Car, si la participation des votants est faible, elle risque de fragiliser et d'affecter la légitimité du nouveau pouvoir et d'ouvrir la voie à une nouvelle période d'instabilité politique.

Jamais aucune élection en Haïti n'aura été réalisée sous une surveillance internationale et nationale tellement haute. Les difficultés de leur réalisation sont cependant de nature multiple.

Il nous faut d'abord signaler les difficultés purement techniques ou administratives : la complexité des bulletins électoraux, pour une population majoritairement analphabète, le recours -introduit par la dernière loi électorale- à la Cour de Cassation, le surgissement d'imbroglio politico judiciaire non prévu, les interprétations sur la nationalité des candidats, l'ajournement de la date des élections, le non respect du calendrier constitutionnel, la non localisation des bureaux de vote etc. avec les complications techniques inhérentes – depuis la distribution des kits électoraux, au déploiement du personnel sur le terrain.

Viennent aussi celles de caractère politique. Certains secteurs ne veulent pas de leur réalisation. De bonne foi, quelques uns avancent qu'il faut d'abord s'attaquer aux problèmes cruciaux avant leur réalisation. D'autres pensent qu'aucune élection n'est possible avec la présence des troupes étrangères et que par conséquent celles-ci ne représentent qu'un taping à l'œil. D'autre part, Jean Bertrand Aristide qui rêve d'un retour et du contrôle du pouvoir, lutte par tous les moyens pour dominer la scène politique et comme toujours conserve 2 fers

au feu : veut, veut pas. De même, d'autres secteurs politiques et économiques qui ne sentent pas encore prêts pour affronter ces joutes, et enfin ceux qui jouissent de la situation trouble actuelle pour consolider des négocees illicites ne veulent pas considérer la perspective d'un changement.

Enfin un élément et non des moindres : les difficultés financières. " Le coût de l'organisation des élections est estimé à 60 millions de dollars, dont 90% sont fournis par la communauté internationale". Un déficit de 4,1 millions de dollars enregistré dans le financement des prochains scrutins, semble avoir trouver une solution lors de la dernière réunion de Bruxelles. Ici, il nous faut souligner la nécessité de promouvoir de sérieuses réflexions sur la tenue des élections dans le monde d'aujourd'hui. Les modalités techniques de réalisation et le coût des comices semblent d'une part l'accomplissement de cet acte citoyen indispensable à la vie sociale, et d'autre part, les dépenses exigées ne peuvent pas être supportés par les pays pauvres, ce qui, en définitive, augmentent de façon notable une dépendance accrue de la communauté internationale.

L'un des facteurs qui contribuera à asseoir la qualité, la participation et la réussite ou pas des élections dépendra en grande mesure de la sécurité dont pourra jouir la population. Le secrétaire général des Nations Unies, a demandé le 11 octobre aux troupes présentes sur le terrain de se maintenir en alerte, spécialement à l'approche des élections. S'il est vrai que leur crédibilité dépendra de la confiance que les candidats et leurs partisans manifestent quant au processus, celle-ci repose aussi sur le degré de sécurité perçu par la population. Tout en reconnaissant les efforts déployés sur ce plan et les progrès relatifs mais indéniables réalisés, tour à tour, le Conseil de Sécurité des Nations unies, le Congrès nord-américain et le gouvernement français ont exhorté le chef du gouvernement intérimaire à garantir la tenue opportune et dans de bonnes conditions des élections générales qui doivent boucler la période provisoire. De là, un point important dans l'actuelle conjoncture qui représente un vrai défi, celui de la sécurité qui revient au premier plan des préoccupations à deux mois des comices.

b) LA SECURITE

La question de la sécurité devient l'un des items les plus marquants de la conjoncture. Nous ne nous référons pas au problème chronique de petit banditisme dû en grande partie à la situation de misère et de détérioration du pays, mais à une situation déclenchée particulièrement depuis septembre 2004, qui circonscrite d'abord à Port-au-Prince, tend à s'étendre dans les provinces et à atteindre des niveaux alarmants.

Les acteurs sont divers. Ce sont d'abord les « chimères » se réclamant de Jean Bertrand Aristide, qui ont évolué vers une structure propre et qui occupent les principaux bidonvilles et certains quartiers de la zone métropolitaine, les transformant en zone de non loi. Il faut y ajouter d'autres acteurs avec des mobiles diffus qui se retrouvent dans un entrecroisement à la fois politique, économique et maffieux. Ici doit être mentionnée de façon spéciale l'influence des délinquants coupables et condamnés par la justice américaine – mais aussi, bien qu'en moindre mesure, canadienne- qui sont systématiquement refoulés et déportés sans autre forme de procès en Haïti, leur pays d'origine. Inutile de souligner l'absence d'infrastructure d'accueil et de suivie de ces criminels très souvent dangereux et sophistiqués dans leurs méthodes d'agir. Essentiellement à Port-au-Prince, et dans une bien moindre mesure dans deux ou trois villes de province, ils maintiennent en alerte de façon constante la population et particulièrement ont recours au kidnapping, phénomène jusque là inconnu dans la population.

A ses débuts, il se circonscrivait aux riches personnalités du secteur des affaires mais aujourd'hui il a pris une ampleur qui s'étend à toute la population. Le constat d'impuissance et de désespoir qui accable de larges couches de la population crée un cercle vicieux, augmente le sentiment d'insécurité et enhardit davantage les bandits, ce qui s'est traduit par une vraie psychose au cours du premier semestre 2005, fermant un cercle vicieux : Violence, insécurité, impunité.

Il faut rappeler ici que l'approche erronée de la question de l'insécurité par la MINUSTAH lui attribuant primordialement, sinon exclusivement, une cause sociale, la sous estimation de sa caractéristique politique, contribua à renforcer l'organisation de ce mercenariat d'un nouveau type et dans une certaine mesure la consolidation de ces gangs. Mais, après la culmination à un niveau intolérable de l'insécurité à partir du mois de mai-juin et l'assassinat du jeune poète kidnappé, Jacques Roche, la lutte pour le démantèlement des gangs entra dans une nouvelle étape, mais elle se révèle d'autant plus difficile que ceux-ci avaient eu le temps de se consolider. Cette approche erronée aurait conduit la MINUSTAH à privilégier presque exclusivement un seul instrument de combat et expliquerait, en partie, le fait qu'elle n'ait pas mis sur pied, dès le début, un service efficace de renseignement.

La question de la sécurité qui doit être attaquée par des moyens divers est indissociable du désarmement général. Selon certaines estimations le régime Lavalas avait, à la fin de son règne, distribué à ses partisans, quelque vingt mille armes, qui se sont ajoutés à ceux déjà existants dans les secteurs de Lavalas et des groupes interlopes. Parallèlement, les anciens militaires du mouvement armé de fin 2003-2004, revendiquant la restauration de l'armée d'Haïti, n'ont jamais mis bas les armes. Des rumeurs persistantes signalent l'arrivée continue, après le 28 février, d'armes destinées à tous ces secteurs précités. Cette situation qui existait dès les premiers mois de l'administration Alexandre-Latortue constitue aujourd'hui encore, de l'avis de plus d'un, l'un des plus graves problèmes de la conjoncture.

Immédiatement se pose donc la question de la Police Nationale d'Haïti (PNH). Ce n'est pas le lieu ici de faire l'historique de cette police surgie après la dissolution de l'armée par Jean Bertrand Aristide en 199—et qui porte dans son évolution les vicissitudes et les tares de sa genèse. Cette institution joue un rôle capital dans la considération de l'évolution du pays et du processus électoral et post électoral. Il faut rappeler que la formation d'une police professionnelle, au service de la population a été une occasion manquée en 19---. Rejetant l'armée honnie à cause de ses exactions, la création de la police connut une grande popularité et un appui extraordinaire entre les jeunes et la population en générale. Cependant, elle fut vite pervertie par la surpolitisation menée par Jean Bertrand Aristide et par la lutte maffieuse qui se livra pour son contrôle. Le recrutement dès lors favorisa l'établissement des sphères d'influences et en consolida d'autres provenant des structures de l'ancienne armée ou des nouveaux venus au pouvoir.

Au lendemain du 29 février 2004, on pouvait parler d'un effondrement de cette institution. Suite à la systématique politisation, la corruption et la désinstitutionalisation. L'une des priorités d'alors était le redressement de la PNH. L'opacité avec laquelle le gouvernement intérimaire aborda alors la réforme n'a pas fait avancer la restructuration ni l'épuration au sein de la police tel que le pays s'y attendait, et comme d'ailleurs, l'institution elle même s'y attendait. Une bonne réforme aurait été à n'en pas douter plus facile à réaliser à ce moment.

Aujourd'hui, le redressement de la Police Nationale (PNH), malgré la présence de policiers honnêtes, capables et animés d'un bon esprit de corps, doit s'affronter à des difficultés que je

citerai ici pèle mèle : les antagonismes policiers>militaires, les relents du comportement de l'ancienne armée, les violations des droits de l'homme dans les commissariats (Thierry Fagart), l'existence de cadres corrompus et criminels, la rupture des chaînes de commandement, selon l'actuel directeur de la police Mario Andresol, le dysfonctionnement de la justice haïtienne qui favorise l'impunité, le problème des militaires démobilisés, la carence de ressources matérielles, d'infrastructures physiques, d'armements et de moyens financiers, l'utilisation irrationnelle des ressources disponibles, la nécessité d'une vraie dépuración.

Les derniers remaniements au sein de cette institution permettront-ils d'affronter ces problèmes, ou tout au moins permettront-ils au prochain gouvernement d'avoir les bases adéquates pour arriver à une vraie restructuration et répondre à l'urgent redressement de la PNH? Il faudra attendre avant de pouvoir répondre à cette question

Face à cette réalité, revient de façon lancinante, la question de la reconstitution de l'armée. Elle s'impose d'autant plus que le développement de l'insécurité provoque, semble-t-il, une amnésie en relation au comportement des anciennes Forces Armées d'Haïti et les projette comme seules capables d'assurer l'ordre. Cette question est d'autant plus délicate qu'elle gagne du terrain de plus en plus. On a vite oublié que selon les témoignages de ses propres intégrants, l'armée d'Haïti remplissait 10% de fonctions militaires et 85% de fonctions policières. S'il est vrai qu'une analyse objective de la situation actuelle montre que s'il est nécessaire de développer au sein de la PNH des unités spécialisées pour la lutte contre le grand banditisme, la garde frontalière etc., la reconstitution de l'armée, outre ces implications politiques, de droits humains, représenterait un retour vers le passé et une charge économique si lourde qu'elle ne manquerait pas de répercuter sur tout projet national de développement. D'où l'urgente nécessité d'un accord national sur ce thème S' impose de façon primordiale une nouvelle structuration, dépuración et professionnalisation de la police en évitant les erreurs d'un passé encore récent afin d'assurer la sécurité publique.

III.- LES ACTEURS

Il faudrait citer naturellement en premier lieu *le gouvernement*. Dès son installation, il était clair que le gouvernement intérimaire qui ne disposait pas d'une assise politique populaire avait une double mission :

Mettre en marche et faire fonctionner l'appareil d'Etat complètement détruit ; réaliser les réformes indispensables pour renforcer l'institutionnalité ; combattre l'insécurité de façon à ce que le prochain gouvernement, avec toute la légitimité que lui confèreraient les élections, trouve un chemin aplani pour enfin mettre le pays sur les rails de la modernité, du droit et de la justice sociale. Et, d'autre part, il devait aussi contribuer à créer les conditions nécessaires pour la réalisation de bonnes élections et assurer la passation de pouvoir le 7 février 2006.

On peut signaler à l'actif du gouvernement actuel la non utilisation de la répression comme arme politique pour combattre des adversaires ; et aussi le non recours à l'insécurité comme moyen de se maintenir au pouvoir. Cependant, ses hésitations, indéfinitions, confusions entre la chasse aux sorcières et impunité, son laxisme sur des questions primordiales, ont contribué à faire pourrir la situation et à la compliquer. Dix huit mois après son installation, le gouvernement Boniface-Latortue se retrouve bien loin des réalisations attendues.

Quant aux élections, après une valse lente incompréhensible, il semble que dans son désir de rattraper le temps perdu, il connaît au contraire une accélération intrusive qui risque de télescoper l'action du Conseil Electoral Provisoire. Il faut toutefois trouver heureuses ses dernières dispositions pour accélérer le processus électoral et le sortir de l'impasse qui semblait se dessiner.

De toutes façons, quelque soient ses intentions ou velléités, le gouvernement actuel ne jouira impunément d'aucun prolongement de pouvoir après le 7 février 2006

b) les partis politiques. Il n'est un secret pour aucun de ceux qui connaissent la situation haïtienne que l'existence et le fonctionnement de partis politiques sont encore récents en Haïti. On peut situer vers 1986 l'entrée des partis politiques sur la scène avec toutes les déformations, perversions et difficultés d'une implantation réalisée dans un climat d'hostilité généralisée face aux partis.

Aujourd'hui on peut dire que l'on a beaucoup avancé. Les diverses lois électorales, et aussi cette dernière, favorisent la formation de partis et de coalitions de partis. Bien que fortement critiqué ou rejeté par une grande partie de l'opinion publique, paradoxalement le rôle des partis commence à être compris et jugé indispensable dans le fonctionnement de toute société démocratique. Naturellement, la pléthore de ceux qui vont aux courses électorales (43) devient presque caricaturale. Cependant, il ne faut pas tellement s'alarmer ou jeter la première pierre, parce que cette réalité s'enregistre dans les pays où les époques de dictature longue ou d'absence d'institutionnalisation se sont soldées par des situations identiques. D'autre part, nous sommes presque certaine que la course électorale se donnera certainement entre seulement 6 ou 7 Partis au plus.

D'une part il y a le courant Lavalas dans une dispute, momentanée, - peut être même, en grande partie, apparente- pour assurer la réorganisation d'un nouveau leadership du mouvement, parce que malgré une présence actuelle sur la scène politique et le déploiement de diverses manœuvres, le leadership de Jean Bertrand Aristide a beaucoup diminué et tendra à s'effriter. La figure de René Preval domine le panorama Lavalas, et ce ne serait pas étonnant de voir se ranger autour de lui plusieurs factions Lavalas, qui aujourd'hui sembleraient encore antagoniques.

Des secteurs politiques et sociaux importants appréhendent d'une part la répétition et les conséquences de l'expérience de la présidence de doublure de Preval I et d'autre part les conséquences perverses de l'anarchisme, du populisme et même d'un certain nihilisme de ces mêmes acteurs qui ont dominé pendant plus de 13 ans la scène politique et qui reviennent actuellement au niveau de la campagne électorale.

D'autre part, Le grand éventail des courants du centre gauche au centre droit de partis qui ont déjà l'âge de raison (au moins 7 ans d'existence) les mieux structurés et mieux organisés. Fragmentés, ils sont conscients des enjeux de la lutte électorale. Des regroupements –quelquefois contre nature se sont réalisés, mais ils restent tous conscients qu'en ordre dispersé ils diminuent aussi leur chance de parvenir au pouvoir. Bien que certains prônent dès maintenant une alliance ou une fusion, il est très peu probable que celle-ci n'arrive à se concrétiser dès le premier tour.

Malgré la réclamation de plus en plus courante au sein de l'électorat d'exiger la présentation de programmes, il est à prévoir que dans ces élections, la personnalité du (ou de la) candidat (e) sera l'élément clef qui guidera le choix de la population à la recherche d'un homme ou d'une

femme, au passé propre, honnête, énergique, capable d'entreprendre le chemin de la reconstruction tant rêvé.

Enfin, comme troisième catégorie, il faut souligner la présence de partis politiques surgis comme des champignons au cours de ces dernières années et même de ces derniers mois, qui n'ont de parti que le nom. De même que des individus et personnalités provenant de la société civile qui espèrent suppléer à leur manque de structures par l'utilisation de grands moyens économiques, et dont le plus grand nombre se lancent dans la campagne électorale à la recherche du prestige d'avoir été candidat à la présidence ou de la protection d'une certaine immunité parlementaire ou

Un fait est certain, si les partis de plus d'enracinement dans le milieu souffrent d'un manque de savoir faire et de tradition ce qui leur fera davantage défaut dans ces joutes c'est le manque de moyens financiers. Le financement des partis politiques prévu par la loi électorale, étant une donne très délicate, n'a pas pu se concrétiser jusqu'à présent que ce soit au niveau du gouvernement, de la loi électorale ou de la communauté internationale. Cette question revient toujours sur le tapis, mais sans solution comme l'attestent les déclarations du gouvernement haïtien ou les conclusions de plusieurs réunions internationales, dont la toute dernière à Bruxelles ou le IVème sommet des Amériques qui se tient maintenant en Argentine.

Cependant, ces atermoiements semblent ignorer un danger réel. Ceux qui disposent de plus grands moyens financiers- provenant direct ou indirectement à des sources liées aux activités illicites- pourraient gagner par les urnes les postes électifs et occuper les avenues des structures d'Etat. Cette réalité nous invite à toute une réflexion dans ce domaine.

Méritent d'être encouragées certaines éclaircies dans les pratiques politiques : d'une part malgré ses limitations, sincérité ou application un code de conduite électorale a été signé entre divers partis ; de même que le pacte de stabilité et de gouvernabilité qui prévoit la période post électorale, avec le fonctionnement d'une opposition et , l'application d'un plan de gouvernement ...

La Société Civile. Comme les partis politiques, la société civile haïtienne est encore atomisée et manque de la cohésion nécessaire pour bien jouer son rôle à la fois multiforme et indispensable dans la transition. Malgré les difficultés inhérentes à l'avance globale de la société en générale, la réorganisation et le renforcement des organisations de la société civile semblent avancer. Son poids est d'une importance capitale dans la mobilisation en faveur des élections et dans sa participation à la grande tâche de reconstruction nationale. Son rôle sera décisif dans les divers scénarios qui peuvent se présenter en relation aux élections:

Le cas le plus pessimiste : Les élections ne se réalisent pas à cause de la non volonté de ceux qui en ont la charge ou de la violence réalisée par certains groupes. La nation entière pourrait à ce moment rentrer dans une dynamique aux conséquences incalculables.

La deuxième perspective serait la réalisation des élections avec deux variantes :

La réalisation d'élections *bouyi vide*, c'est-à-dire vaille que vaille. Elles ne seraient pas acceptées par la population en général, et on ne serait pas encore sorti de l'auberge.

Et enfin la tenue d'élections avec un niveau acceptable de transparence et de participation. Même si la date constitutionnelle incantatoire du 7 février devrait être déplacée dans un délai

acceptable (pas plus d'un mois), on pourrait avoir l'espoir de ce que les conditions pourraient être créées afin de rentrer dans une nouvelle étape de notre vie de peuple. .

Nous pouvons avancer que les secteurs conscients et une grande partie de la population sont décidés à entreprendre cette entreprise malgré les risques qu'elle comporte. La stratégie à mettre en place concerne le gouvernement, les partis politiques, la société civile organisée, et la communauté internationale.

d) *La communauté internationale*

La résolution 1529 de février 2004 sur Haïti adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies accorde pour stabiliser pays, le déploiement immédiat d'une force rapide intérimaire suivie d'une mission de maintien de la paix (MINUSTAH) avec l'établissement d'une force multinationale pour assurer une intervention à long terme par les Nations Unies.

Il n'y a pas de doute que la présence de cette mission de stabilisation ait un contenu différent des traditionnelles interventions militaires dans le continent et en Haïti durant le XX^{ème} siècle. Cette force de paix, au moment de son entrée en scène, avait exercé un pouvoir de contention qui a empêché tout au moins le chaos programmé par le régime anarco populiste en déroute de Jean Bertrand Aristide. Maintenant, en dépit de certains échos, provenant de sources intéressées avec des objectifs inavouables faisant état d'une prochaine vraie occupation, selon les règles d'un protectorat ou réclamant la mise sous tutelle d'Haïti vu l'incapacité des haïtiens, cette force doit conserver son caractère et ne pas dévier de sa mission ou tomber dans la tentation d'imposer des dictats.

Point n'est besoin de souligner que la réalité du poids des facteurs externes et de la présence militaire non seulement conditionnent notre présent mais en même temps oriente le futur à moyen terme. De cet encadrement supranational force est de reconnaître une très grande diminution de la capacité des principaux protagonistes nationaux et de l'exercice de la souveraineté nationale. Il est intéressant de signaler que pour la première fois, les pays de l'Amérique Latine se sont engagés militairement dans un rôle important sur le continent avec un général brésilien à la tête de la force onusienne et un chilien représentant du secrétaire général des Nations Unies.

De toutes façons nous voulons souligner que la présence actuelle de la MINUSTAH doit contribuer à la normalisation de la vie publique en participant à:

a) l'indispensable désarmement des gangs armés et à l'établissement de la paix et la sécurité. En coordination avec les forces de la PNH, les forces de la MINUSTAH doivent arriver à développer une stratégie efficace et continue pour juguler l'insécurité et entreprendre le désarmement des gangs armés, quelques soient leurs origines maffieuses ou politiques. S'il est vrai que le programme de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR) des ex militaires, anciens insurgés, a fait beaucoup de bruit et a été proclamé haut et fort, jusqu'à présent, il ne s'est pas encore soldé par le succès escompté, de même que la prise des armements qui existent dans le pays.

b) l'urgente structuration et la professionnalisation d'une vraie police nationale au service de la société. Cet objectif doit être l'une des priorités de la MINUSTAH. Tant que la police nationale ne pourra assumer son rôle, il sera difficile pour la nation de récupérer sa pleine et entière responsabilité de la chose publique et d'arriver au retrait programmé des forces militaires.

Pour cela, Il faudra éviter à tout prix les antagonismes inutiles entre la MINUSTAH et la PNH. D'ailleurs toute opération menée ne peut être utile et vraiment réussie que dans la mesure d'une coordination de ces deux forces. Des tâches urgentes s'imposent dans une assistance technique au niveau du recrutement des nouvelles recrues de la PNH (car c'est à partir de là que le bat blesse en grande partie) et la formation indispensable d'une police moderne.

Un point important à signaler c'est la nécessité de la diminution des forces militaires au sein de la MINUSTAH et leur remplacement par des policiers.

c) l'appui technique indispensable pour la réalisation des élections. Il n'y a pas de doute qu'elle existe. Cependant les instances parallèles sont tellement multiples qu'il en résulte une cacophonie : Nations Unies, OEA, relations bilatérales avec le CEP, l'UNOPS etc... Il est urgent de préciser les champs de la coopération de chacune de ces instances et aussi leur responsabilité dans l'évolution du processus électoral.

d) Et enfin s'impose une nécessaire redéfinition de la mission et de l'orientation de la MINUSTAH, dans une perspective de contribution effective au développement économique et social d'Haïti. . La présence des troupes devrait déboucher en une opération de solidarité d'ample vision susceptible d'accompagner Haïti, nation pionnière de l'émancipation continentale, dans une entreprise de construction, d'institutionnalisation, de développement, de paix durable. Malgré des poches de *no man's land* existantes, Haïti *n'est pas en guerre*. Les sommes considérables dédiées au maintien de la paix devraient s'orienter en grande partie vers la construction de la nation, dans un appui et une aide structurantes.

Dans ce cadre, il faudrait une meilleure *coordination entre les divers pays* bailleurs de fonds pour mettre fin à l'incohérence fréquente des politiques d'aide. Heureusement que cette idée a fait un chemin et les diverses réunions réalisées sur le cas d'Haïti ont mis en exergue cette nécessité.

Dans ce cadre, une réflexion doit être faite sur la coopération Traditionnellement, Haïti a bénéficié d'une aide considérable de la communauté internationale qui s'est révélée peu productive. La crise du système haïtien est aussi dans une certaine mesure la crise d'une façon de demander, de donner et de recevoir l'aide internationale. *Haïti a été un gouffre*. Les grandes sommes de l'aide internationale n'ont pu contribuer au développement et au changement et n'ont pu ou pourront empêcher au sein de la population le découragement et le scepticisme qui constituent à leur tour un frein à la solution des problèmes. Des réussites, bien sûr il y en a eu, mais les frustrations, incompréhensions, inadéquation, dispersion, antagonismes ont marqué l'histoire de cette coopération. Ce constat amène à une vision critique qui ne doit pas seulement se référer à un partenariat difficile mais à la nécessaire recherche d'autres approches, d'autres modalités de coopération. Celle-ci doit rentrer dans une logique qui lui fait éviter, dans un pays pauvre comme Haïti, des dépenses inutiles qui quelquefois frisent le gaspillage et la rendent par conséquent inopérante pour les populations des pays concernés.

Vu la profondeur de la crise haïtienne la coopération se trouve très souvent dans la situation d'arriver à un *difficile emboîtement de l'urgence du conjoncturel et du long terme*

Le soulagement ponctuel de la misère est factible et a tout son mérite. (Distribution d'aliments, de médicaments etc.), Cependant en aucun cas, cette politique d'assistance humanitaire, malgré sa pertinence immédiate revient à réduire la lutte contre la pauvreté au ponctuel en ignorant ou en projetant tous les autres droits dans un avenir lointain et dans une perspective de réduction de la pauvreté à long terme. Considérer ainsi elle ne saurait empêcher la reproduction de la pauvreté.

Lutter contre ce fléau ce n'est pas seulement soigner les symptômes mais aller aux causes, susciter une participation de la population et une prise en mains à long terme.

Naturellement dans cette réunion, on ne manquera pas de parler du rôle clef du Canada parmi les principaux partenaires d'Haïti en matière de développement bilatéral avec une aide multiforme et s'élevant au point de vue financier à 27,50 millions de dollars en 2003-2004. Avec sa politique des 3 R, en plus de l'importance de la diaspora haïtienne dans ce pays et la toute récente nomination de Michaëlle Jean, d'origine haïtienne, comme gouverneur représentante de la Reine d'Angleterre, le Canada marque bien sa politique, appelée à jouer un rôle de plus en plus important en Haïti.

Un point à signaler en parlant de l'internationale, on a tendance à circonscrire les relations d'Haïti avec l'ONU ou avec les grandes et moyennes puissances. Cependant, on ne saurait ne pas rappeler ici l'importance des relations avec la République Dominicaine, voisin lié à Haïti par la géographie, l'histoire et le développement actuel de notre réalité: La politique adoptée par cette république voisine risque de créer des situations difficiles et de tension capables de compromettre les relations actuelles et futures entre les deux pays.

Il faut souligner que hier, il y a déjà quelques décennies on parlait de « nations non viables ». Aujourd'hui encore, sémantiquement d'autres mots sont utilisés, mais le concept continue à être utilisé. Il se réfère je crois à une vision statique de l'évolution des nations considérées, en dehors de leur développement historique, de leurs potentialités, richesses matérielles, ressources humaines et de leurs perspectives du futur.

Dans le cas d'Haïti, les grandes crises sont indicatrices de la nécessité de grands changements. La situation actuelle exige à 200 ans de l'indépendance, la construction des bases matérielles, intellectuelles et morales de la nation comme alternative à la misère, la désinstitutionalisation et le désespoir.

De la réponse aux défis du présent dépendra le futur. Construire une nation au moment où le pays paraît avoir perdu le train du développement pose la nécessaire ouverture de sentiers originaux correspondant à notre itinéraire passé et à notre situation de sous développement extrême.

La capacité de tirer des leçons de notre expérience de peuple, de la force et la créativité de notre culture, de la compréhension du contenu et des exigences du processus national, constituent aujourd'hui les leviers indispensables dans la construction de l'état nation, de la redéfinition de notre identité, de ce monde de justice et de bien être, de souveraineté qui ont inspiré les combats et les rêves bicentennaires des haïtiens.

C'est le défi que nous autres devons relever avec le concours des nations qui se préoccupent fraternellement du futur de notre pays.

4 novembre 2005
Présente à l'Université de Waterloo
Ontario. Canada